

Règlement du jeu concours

« Foire de Libramont 2026 – eloy »

Dans le cadre de la participation de la société eloy à la foire de Libramont 2026, un jeu concours est organisé. Ce document établi par eloy, organisateur dudit jeu concours (ci-après « le Jeu ») reprend son règlement. Il définit notamment les règles de participation, le déroulement, ainsi que le lot mis en jeu et à remporter.

Article 1 : Les parties prenantes au Jeu

1.1. L'organisateur du Jeu

L'organisateur du jeu concours est la société Eloy water (ci-après « eloy ») :

ELOY WATER s.a
BCE 0806.597. 857
Rue des Spinettes, 13
4140 Sprimont

eloy est une entreprise spécialisée dans le traitement des eaux usées et la récupération des eaux de pluie. Elle conçoit, fabrique et distribue des solutions durables en lien avec le traitement des eaux (tels que les produits de ses gammes oxyfix et waterfix présentés sur le stand), pour les besoins des particuliers et des professionnels.

1.2. Les participants au Jeu

Le Jeu est ouvert à tout visiteur personne physique de la foire de Libramont, ayant au minimum 18 ans. Il doit être propriétaire d'un bien immobilier situé en Région wallonne susceptible d'accueillir une cuve de récupération d'eau de pluie de type waterfix 6m³ (selon les prescriptions techniques du fabricant eloy).

Le personnel d'eloy ou des autres entités du groupe dont elle fait partie, ainsi que les membres de leur ménage sont exclus de la participation au Jeu.

Chaque ménage/foyer ne peut participer qu'une seule fois au Jeu. Toute seconde participation au Jeu pour un même ménage/domicile sera exclue.

En prenant part au Jeu, le participant adhère au présent règlement. Il s'engage à fournir des informations sincères et correctes via le bulletin de participation qu'il remplit.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser la participation d'un candidat ou d'exclure un participant qui ne répondrait pas dans aux conditions ci-dessus ou aux prescriptions du présent règlement.

1.3. Le cadre du Jeu

Le Jeu s'intitule « Gagnez votre autonomie en eau ». Il est organisé dans le cadre de la foire à Libramont, les 24, 25, 26 et 27 juillet 2026.

Article 2 : Modalités de participation

Le Jeu a une durée limitée qui s'étend du 24 juillet 2026 à 9h et le 27 juillet à 18h.

La participation s'effectue exclusivement sur le stand Eloy durant ce laps de temps.

Il est gratuit, n'implique obligation d'achat.

Pour y participer les démarches suivantes doivent être cumulativement remplies par le participant :

1. Compléter intégralement et lisiblement le bulletin de participation papier.
2. Répondre aux deux questions de départage (connaissance et subsidiaire).
3. Déposer le bulletin dans l'urne scellée sur le stand avant le **27 juillet 2026 à 18h00**.

Article 3 : Le lot

A l'issue du Jeu, un gagnant sera identifié parmi les participants. Ce gagnant se verra attribué **un lot** (ci-après « le Lot ») **d'une valeur de 1.350,00€ TVAC**.

Le Lot consiste en une cuve de récupération d'eau de pluie waterfix de 6m³, (réf. : WATEUC906), ce qui comprend exclusivement (1) la cuve, (2) le transport vers le domicile du gagnant (en Wallonie uniquement) et (3) la mise en fouille de la cuve par le camion-grue.

La valeur du lot est de 1.350,00€ TVAC.

Les accessoires, tels que les rehausses, locaux techniques, couvercles, chambres de visite et filtres ne sont pas fournis avec le lot.

Le Lot ne comprend pas les éventuels travaux de terrassement (excavation) qui devraient être mis en œuvre, les raccordements divers, les accessoires de pompage et de filtration interne, ou l'évacuation des terres excédentaires, etc.

Le Lot ne peut être ni échangé, ni cédé ou revendu.

Le lot devra être mis en œuvre endéans un délai de maximum 6 mois à dater du Jeu.

Article 4 : Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné durant la semaine du 31 juillet 2026. Sera déclaré vainqueur le participant ayant cumulativement :

1. Fourni les bonnes réponses aux questions fermées.
2. Donné la réponse exacte (ou la plus proche) à la question subsidiaire : "*Combien de personnes auront participé à ce jeu-concours durant la Foire de Libramont ?*". En cas d'ex-æquo, un tirage au sort sera réalisé pour départager les finalistes.

Le gagnant sera averti personnellement par téléphone ou email. Le résultat du Jeu sera en outre affiché par eloy sur sa page Facebook « Eloy Water Belgique » et la page dédiée sur le site internet au plus tard dans les 7 jours à dater de la désignation du gagnant.

Article 5 : Protection des données

Les données collectées via le bulletin de participation sont traitées par eloy conformément au règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel.

Ces données sont traitées moyennant le consentement des participants, dans l'intérêt légitime de ceux pour le bon déroulement du concours, mais également à des fins de prospection commerciale.

Ces données seront conservées pendant un temps qui ne pourra pas excéder deux ans à dater du Jeu, sous réserve des données relatives au gagnant qui pourront être conservées plus longtemps moyennant justification compatible avec le règlement européen évoqué ci-avant.

Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données conformément à la législation en vigueur. Il pourra faire valoir ses droits via l'adresse suivante : rgpd@eloy.be ou dpo@eloy.be

Pour le surplus, la politique de protection des données d'eloy est disponible ici : <https://www.eloywater.com/fr/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees/>

Article 6 : Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'erreurs techniques ou perte de bulletin de participation.

Article 7 : Réclamation

Le présent règlement est soumis au respect de la réglementation belge. Tout désaccord en lien avec son interprétation ou son exécution qui n'aura pu être résolu amiablement, est sous mis aux Tribunaux de Liège – Division Liège.

Il est affiché de manière lisible sur le stand d'eloy de la foire de Libramont. Il apparaît en outre sur la page dédiée à la foire de Libramont consultable via le qr code à scanner sur le bulletin de participation.

Toute réclamation en lien avec le Jeu ou le présent règlement peut être adressée à eloy via l'adresse suivante : info@eloywater.be

Fait à Sprimont, le 28 mai 2026